



Droit d un salarié pour pouvoir se defendre contre sanction

Par **gihan**, le **19/05/2009** à **09:18**

Bonjour,

je suis responsable de caisse dans un lidl aujourd'hui je souhaiterais savoir comment est ce possible que des employé qui manipule de l'argent soient systematiquement sanctionné si il y a un souci dans le comptage chèque ou espeece alors qu'il n'y a pas de vidéo dans le coffre. On ne peut pas se defendre parceque la banque elle visionne leur videos et peuvent prouver ainsi leur bonne foi et nous non. Les salarié lidl reclame la mise en place d'une vidéo pour pouvoir eux aussi la possibilité de prouver qu'ils ne volent pas mais a ce jour rien donc on est sanctionné sur des supposition est ce normal. MERCI DE ME REpondre